

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de journaux sont reçues exclusivement :
à LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
à PARIS, chez M. AUDEBERT, 10, place de la
Bourse.

Avis à nos Lecteurs

Tous les nouveaux abonnés et
acheteurs de la TRIBUNE qui en
feront la demande recevront franco
les feuilletons déjà publiés de notre
nouveau roman

Tambour de Montmirail

SCÈNES DE L'INVASION PRUSSienne EN 1814
Par M. Fortuné du BOISGOBEY

LA SÉCURITÉ

Dans nos Théâtres

On donne aujourd'hui, aux Célestins, une représentation au profit des victimes de l'Opéra-Comique; on discutait hier à Paris, au conseil municipal, sur les responsabilités engagées et sur le moyen de prévenir le retour de la catastrophe, juste au moment où une dépêche annonçait que trois cents personnes venaient d'être brûlées dans un cirque, en Russie. La question de la sécurité dans les théâtres reste donc d'une brûlante actualité, non-seulement chez nous, mais chez nos voisins.

En Espagne, comme partout, on a été vivement impressionné par la catastrophe de l'Opéra-Comique.

Il en est résulté chez nos amis de la région une interpellation au Sénat.

Le maire de Madrid, offensé par la question posée, celle de savoir si les théâtres de la capitale se trouvaient dans des conditions de sécurité satisfaisantes, a répondu que tout était prévu, il faudrait voir.

En quoi il a eu raison.

Mais un sénateur, M. le marquis de la Merced, a appuyé le maire en disant que le caractère national était à lui seul une garantie suffisante : le feu n'effraye pas l'Espagnol. Le maire de Madrid a repris la parole et a déclaré que tant qu'il serait à la tête de l'Administration municipale, on ne dépenserait pas une peseta pour des engins et appareils inutiles, on ne ferait aucun sacrifice pour introduire dans la capitale des institutions coûteuses qui ne servent à rien. « Nous autres Espagnols, a-t-il dit, nous avons le courage, la bravoure pour nous, cela suffit pour prévenir les catastrophes ! »

On est brave dans la patrie du Cid Campeador et l'on n'y a pas peur du feu. C'est très bien, mais l'on devrait se rappeler que l'Arménie, le plus beau musée militaire qu'il y ait au monde, a brûlé, il y a deux ans, à Madrid. On devrait se rappeler aussi — car c'est un souvenir local — l'a-

nekdote de cet hidalgo qui se vantait devant Charles Quint de n'avoir jamais éprouvé le sentiment de la peur.

— On voit bien, répondit l'empereur, que vous n'avez jamais mouché une chandelle avec vos doigts.

On peut n'avoir pas peur de l'eau, ça n'empêche pas de se noyer, au contraire. On peut n'avoir pas peur du feu, ça n'empêche pas de brûler, vivant ou d'être asphyxié dans un théâtre.

Nous voudrions donc, nous qui ne sommes pas espagnols, qu'on ne retomât pas dans l'indifférence routinière, aussitôt l'émotion passée, et que, sans désespérer, l'on s'occupât d'assurer la sécurité dans nos salles de spectacles.

Un arrêté du maire de Lyon a prescrit l'éclairage des salles par l'électricité! C'était, en effet, la première mesure à ordonner. Maintenant il faudra veiller à son exécution. Il ne serait pas moins indispensable de faire procéder par une commission spéciale où le conseil municipal devrait être représenté, à une visite minutieuse de toutes les salles de la ville, depuis le Grand-Théâtre jusqu'à la Scala.

Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas des améliorations à introduire, au point de vue des mesures préventives, de l'organisation des secours, des dégagements, etc.

L'autre soir, au Conseil municipal, on s'est entretenu de cette question, mais elle a été effleurée plutôt que traitée et nous sommes surpris, comme le public tout entier, que le Conseil n'ait pas nommé une commission pour procéder à un examen sérieux de la question.

En attendant, en attendant, en attendant, quelques heures de plaisir, nous sommes exposés à trouver la mort.

Sait-on que, d'après les statistiques, les théâtres ne durent en moyenne que quarante-cinq ans et que leur destruction n'a jamais que la même cause, l'incendie?

Il n'est pas besoin d'ajouter que l'incendie se déclare presque toujours au cours de la représentation et que, par conséquent, la ruine de l'édifice ainsi que la perte pécuniaire ne sont que les moindres des malheurs à déplorer dans chaque nouvel incendie de théâtre.

La substitution de l'électricité au gaz est donc la réforme la plus urgente, celle qui s'imposait tout d'abord, car le gaz a été le plus souvent la cause de la catastrophe.

Mais il y a encore d'autres mesures à prendre, car le feu peut être déterminé aussi par une imprudence personnelle, par une maladresse. Ces mesures, le public a le droit de savoir non seulement si on les a

prises, comme l'affirme M. Gailleton, dont nous ne mettons pas la parole en doute, mais il a encore le droit de savoir en quoi elles consistent, pour apprécier si elles sont suffisantes ou non.

ERNEST VAUQUELIN

Agitation opportuniste dans le Rhône

Les délégués de trois arrondissements de Lyon au Comité central opportuniste étaient convoqués hier d'urgence. La commission exécutive du même Comité est convoquée pour aujourd'hui.

Nous croyons savoir que toute cette agitation dans le camp opportuniste du Rhône est un premier symptôme de fièvre électorale.

Nos adversaires très tiraillés en sens divers depuis quelque temps, essayent de reconstituer une organisation en vue des élections générales prochaines dans la date peut-être avancée par un incident parlementaire que les uns considèrent comme inévitable, les autres comme probable et tout le monde comme possible : la dissolution.

Actuellement, les opportunistes de divers degrés sont divisés en trois groupes.

Le premier, celui qui rappelle à peu près l'ancien Centre gauche, est dirigé par le Cercle républicain. Dans la presse, sa politique est assez exactement représentée par le *Lyon Républicain*.

Le *Courrier de Lyon* et la *Société du Centenaire* de 89 correspondent, croyons-nous, au second groupe dont la nuance est un peu plus accentuée que celle du premier.

Enfin le troisième groupe des républicains modérés, à pour organe le *Progress*.

Le Comité Central qui n'est soutenu nettement par aucun journal de Lyon, et qui cherche cependant à recruter des soldats un peu dans chacun des groupes énumérés plus haut, travaille à se créer un organe depuis longtemps déjà, sans avoir pu y parvenir.

Des négociations seraient engagées, dit-on, depuis environ un semaine en vue de fonder une feuille qui deviendrait le journal officiel du Centre.

C'est à ces négociations que se rattacherait indirectement l'agitation des groupes opportunistes lyonnais.

UN AVEU

On lit dans la dernière *Semaine Religieuse* de Rodex :

« Un des grands motifs de joie de la droite dans la constitution du nouveau ministère, c'est l'éloignement du général Boulanger. »

Ce n'est pas tant, dit-on, à cause de son incapacité militaire qu'on est heureux de le voir repoussé, mais parce qu'il était fermement disposé à faire respecter la constitution républicaine et à comprimer énergiquement tout mouvement réactionnaire ou bonapartiste qui tenterait de renverser le gouvernement.

C'est ce qui explique la joie des uns qui ont tout fait pour le chasser et le dépit furieux des autres qui voulaient le garder à tout prix.

L'aveu est dépourvu d'artifice et les monarchistes-cléricaux qui ont tout fait pour éloigner du pouvoir le général Boulanger étaient logiques. Mais les républicains qui ont fait campagne avec les Macquart et les Cassagne pour écarter le général Boulanger du ministère, que sont-ils, ceux-là ?

Les Allemands en France

Un pigeon voyageur allemand a été recueilli par M. Legrand, distillateur à Tours, qui a prévenu aussitôt l'autorité militaire.

Sur l'ordre de M. le général Carrey de Bellemare, une enquête est ouverte.

On mande du Creusot que depuis quelque temps des espions prussiens circulent dans les environs; les uns sont habillés comme les habitants de nos campagnes avec la blouse bleue et tiennent les foires et marchés de la région.

D'autres, en commis-voyageurs, ne circulent que sur les lignes de chemins de fer et fréquentent plus spécialement les compartiments où se trouvent des militaires qui vont en congé ou rejoignent leur corps.

Un de ces espions a été remarqué sur le port de l'Administration des mines de Blanzay relevant des notes. La gendarmerie a été prévenue.

L'Allemand a pris la fuite.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 juin. — Un conseil des ministres a eu lieu ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Grévy.

Le conseil s'est occupé de la préparation du projet de rectification du budget; le budget de l'agriculture a été particulièrement l'objet de la discussion.

Le projet rectifié de ce département ministériel pourra être déposé à la Chambre dans dix jours.

Le conseil a décidé que les murs encore debout de l'Opéra-comique seraient complètement rasés.

Les ministres se sont occupés ensuite des nominations de deux maires des requêtes et de deux auditeurs au conseil d'État, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet.

LES COULOIRS

Paris, 9 juin. — Une grande animation règne dans les couloirs de la Chambre.

On discute l'attitude du gouvernement qui va se désintéresser sur la question de l'urgence de la loi militaire.

ÉLECTION A LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 9 juin. — La Chambre s'est réunie dans ses bureaux pour procéder à l'élection d'un membre de la commission du budget en remplacement de M. Rouvier.

Voici les résultats du premier tour de scrutin :

M. Deluns-Montaud a obtenu 140 voix, M. Ballue 120, M. Amagat 11, M. Soubeyran 3, M. Develle 1 voix.

Le quorum n'ayant pas été atteint, la Chambre a dû procéder à un second tour qui a donné les chiffres suivants :

Votants 362; suffrages exprimés 359; MM. Deluns-Montaud 179, Ballue 162, Amagat 17, Morel (Nord) 1 voix.

Il y a lieu de procéder à un 3^e tour.

LE BUREAU DE LA CHAMBRE

Paris, 9 juin. — L'élection pour la nomination d'un vice-président de la

Chambre en remplacement de M. Spuller et d'un secrétaire en remplacement de M. Etienne aura lieu probablement dans la séance de samedi.

A M. Develle, candidat de l'Union des gauches pour la vice-présidence, les radicaux se proposent d'opposer M. Andrieux. Ce choix serait basé sur ce fait, que dans le précédent scrutin pour la vice-présidence, qui eut lieu après la mort de M. Buyat, M. Andrieux obtint presque autant de voix que M. Spuller.

Toutefois, l'élection de M. Develle peut être considérée comme certaine, l'Union des droites ayant décidé hier, comme nous l'avons annoncé, de voter pour le candidat républicain présenté par le groupe opportuniste.

LE CANAL DES DEUX MERS

Paris, 9 juin. — M. Rouvier a répondu à M. Delattre qui désirait lui poser une question au sujet du canal des deux mers (du golfe de Gascogne à la Méditerranée) qu'il a transmis lettre du député de la Seine au ministre des travaux publics.

LA DROITE ET L'UNION DES GAUCHES

Paris, 9 juin. — On lit dans la *France*, à propos de la candidature de M. Deluns-Montaud à la commission du budget :

« Ce qui a principalement exaspéré les députés radicaux, c'est que M. Raynal ait songé à solliciter le concours de la gauche radicale, après s'être assuré celui des députés monarchistes. L'exaspération est telle, qu'un certain nombre de députés inscrits à la fois à l'Union des gauches et à la Gauche radicale, déclarent hautement qu'ils vont adresser leur démission au président de l'Union des gauches. »

« D'autre part, on parle d'une fusion prochaine de l'Union des gauches avec l'Union des droites. »

« Quant qu'il en soit de ce projet, grâce à l'entente qui existe entre les droites et les opportunistes, l'élection de M. Deluns-Montaud comme membre de la commission du budget est absolument certaine. »

COMMISSION DES FINANCES

Paris, 9 juin. — La commission nationale de finances s'est réunie aujourd'hui au Luxembourg.

1^{er} Pour entendre la lecture du rapport de M. Ernest Boulanger sur la convention postale signée avec les Messageries maritimes.

2^e Pour procéder à l'examen et à la discussion de la loi sur les sucres, qui est renvoyée à mardi.

LA CHAMBRE

Séance du 9 juin

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Floquet annonce à ses collègues que le scrutin pour l'élection d'un membre de la Commission du budget n'a pas donné de résultat, le quorum n'ayant pas été atteint.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, la séance est suspendue jusqu'à trois heures.

A la reprise, la Chambre décide que le troisième tour de scrutin pour l'élection du successeur de M. Rouvier, à la Commission du budget aura lieu samedi dans les bureaux.

La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi militaire.

corte de l'Empereur, — et Champoreau fut reconnu sur-le-champ par des camarades qu'il n'avait pas vus depuis la campagne de 1807.

Albert s'étonnait de la simplicité cordiale avec laquelle se retrouvaient ces soldats dispersés sur tous les champs de bataille de l'Europe.

L'un revenait d'Espagne, les autres de Russie.

On se nommait, on se serrait la main et on marchait côte à côte en reprenant une conversation interrompue sept ans auparavant à Eylau ou à Friedland.

Le sous-lieutenant, qui n'avait jamais passé la frontière, écoutait avec une admiration naïve ces causeries épiques où on parlait de Salamanque et de Moscou comme les bourgeois du Marais parlent d'une excursion à Fontainebleau.

Un détail pourtant refroidissait un peu son enthousiasme; et il trouvait que la conversation ramenait trop souvent des phrases dont le laconisme était bien fait pour donner à réfléchir.

— Oh est donc Gourand qui avait permuté chez vous du 10^e lanciers ?

— Tué à Badajoz, répondait Champoreau qui demandait à son tour :

— Et Pascal, l'adjudant-major du 25^e ?

— Porté disparu entre Smolensk et Wilna, disait tranquillement un vieux lieutenant à moustaches grises.

Une pluie torrentielle vint arrêter ces refrains lugubres.

Les cavaliers se serrèrent dans leurs manteaux et ne pensèrent plus qu'à faire tête à l'averse qui tenait tout ce

M. de Plazanet, député monarchiste, critique l'ordre suivi dans la discussion. — Suivant lui, il serait préférable de résoudre la question des cadres avant de s'occuper de celle du recrutement.

Il fait l'éloge de la loi de 1872.

L'orateur dit que la loi actuelle est une véritable épée de Damoclès menaçant les carrières libérales. Il est nécessaire de changer de nombreuses dispositions contraires, d'après lui, aux traditions les plus respectables.

M. Laisant répond que la loi soumise à la chambre réalise de nombreuses améliorations sur la loi de 1872. Il est urgent, dit l'honorable député de la Seine, de s'occuper avant tout du recrutement, si importante que soit la constitution de bons cadres.

L'orateur dit que s'il est nécessaire d'instruire la masse de la nation, il faut auparavant l'incorporer. La France doit avoir une armée nationale.

Reprenant les critiques formulées contre la loi par les orateurs de la droite, le député radical en fait justifier en démontrant les imperfections des lois de 1832 et 1872.

La commission, dit-il, a voulu faire une loi démocratique. L'armée ne sera bonne que si elle est une armée démocratique.

M. Laisant termine en disant que la majorité républicaine se trouvera unie sans distinction pour doter la France de cette loi qui, selon l'expression de Michelet, nous donnera seule une armée combattant pour la patrie et pour la loi. (Vigoureux applaudissements à gauche.)

M. de Ferry dit que le but de la loi est d'instituer une armée républicaine. Or l'armée selon lui, ne peut pas être démocratique, ces deux mots ne pouvant pas s'associer. L'armée n'existe pas sans l'obéissance du grand nombre au petit. Examinant les nouvelles dispositions empruntées des armées étrangères, l'orateur monarchiste dit qu'elles ne conviennent pas à notre génie national.

De telles dispositions sont inapplicables, l'orateur combattra l'ensemble de la loi.

M. Javal critique la loi au point de vue social. Il craint qu'elle diminue les forces vitales de la nation.

La séance est levée à 5 h. 30 m.

INFORMATIONS

OFFENSE AU PAPE

Venise, 9 juin. — L'Administration a fait saisir le journal *l'Adriatique* pour la publication d'un télégramme de Cabrera contenant le récit du pèlerinage des garibaisiens et dans lequel on a relevé le délit d'offense au Souverain-Pontife.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Paris, 9 juin. — M. Sans-Leroy, député de l'Ariège, est nommé membre du conseil d'Administration des chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. Etienne, nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

LE GÉNÉRAL THOMASSIN A L'ÉLYSÉE

Paris, 9 juin. — M. Grévy a reçu hier le général Thomassin, commandant le 4^e corps d'armée.

LES CAVALIERS DE LA CLASSE 1882

Paris, 9 juin. — Par une décision en date du 8 juin, le général Ferron, ministre de la guerre, a ordonné que les hommes de la classe libérable en 1887 appartenant à la cavalerie ne seraient renvoyés dans leurs foyers qu'après les manœuvres d'automne.

D'après une décision prise antérieurement par le général Boulanger, ces hommes devaient être libérés dans les derniers jours de juillet.

APPEL DU CONTINGENT

Paris, 9 juin. — A la même date, le ministre de la guerre a décidé que les jeunes gens formant le contingent au-

Feuilleton de la TRIBUNE du 10 Juin 1887

Tambour de Montmirail

PAR

Fortuné du BOISGOBEY.

II

Il avait revêtu les charges victorieuses, les sabres brillant au soleil, le son éclatant des trompettes, l'odeur enivrante de la poudre, et son cœur se serrait en voyant passer ces vieux généraux mornes et pensifs.

L'image de la patrie menacée semblait planer sur le groupe héroïque, et ce jour-là le sous-lieutenant comprit ce que c'était que la guerre sur le sol natal.

Il était si troublé qu'il oublia de faire le salut militaire, et le capitaine fut obligé de lui rappeler son devoir par un vigoureux coup de coude.

Les deux officiers s'étaient placés sur la même ligne au bord de la route. Ratibal, un peu en arrière, tenait les chevaux en main.

Le père Lecomte, appuyé sur son fusil, était resté dans la pré, les yeux tournés vers la forêt où la voiture avait disparu.

L'Empereur arrêta son cheval et re-

garda le vieil officier bien en face.

— Qui êtes-vous et que faites-vous ici ? demanda-t-il brusquement.

— Pierre Champoreau, capitaine au 7^e dragons.

J'arrive d'Espagne, et je viens rejoindre la division Milhaud.

— Et ce jeune homme ? reprit Napoléon de sa voix brève et accentuée.

— Sire, balbutia le sous-lieutenant, je m'appelle Albert Boissier, et votre Majesté m'a nommé officier, il y a un mois.

— Etes-vous le fils du banquier de ce nom ?

— Oui, Sire.

— Votre père est un bon patriote. Il a donné cent mille francs à mon ministre du trésor, et il m'a demandé une épauvette pour vous.

Maintenant, il faut la mériter.

— Je le jure, cria Albert dans son enthousiasme.

Il y eut un silence.

Pourquoi êtes-vous à pied tous les deux ? dit tout à coup l'Empereur. Champoreau jugea que, hiérarchiquement, c'était à lui à répondre.

— Sire, dit-il, nous avons été attaqués par un détachement prussien qui venait de piller la ferme là-bas sur la droite, et mon cheval a été tué.

— Vous vous êtes défendus, j'espère ? Le capitaine montra silencieusement les cadavres prussiens qui jonchaient la prairie.

L'Empereur regarda un instant ces preuves d'une résistance acharnée, et ses yeux prirent une expression marquée de bienveillance.

Combien étiez-vous ? demanda-t-il.

— Nous trois, Sire, un tambour du

9^e léger qui a été pris ou tué, et ce paysan, qui s'est battu comme un soldat.

— Approche, dit Napoléon au père Lecomte qui obéit machinalement.

Tu es un brave, et je vais donner des ordres pour qu'on te paye tout ce que tu as perdu.

Demande-moi ce que tu voudras.

— Je veux me venger, dit le père de Thérèse d'une voix sourde.

L'Empereur tressaillit et attacha sur ce rude paysan ses yeux habitués à lire dans le cœur des hommes.

— S'ils étaient tous ainsi, murmura-t-il, la France n'aurait pas besoin de moi pour la sauver.

Le père Lecomte n'avait pas bougé. Il soutenait avec fermeté ce regard qui avait intimidé les rois.

— Connais-tu le pays ? demanda Napoléon après un instant de réflexion.

— Je fais le commerce des blés depuis vingt ans, et il n'y a pas dans toute la Champagne une route que je n'aie parcourue cent fois.

— Alors tu sais le plus court chemin pour traverser la forêt de Montier en Der ?

— Comme je sais ce que les Prussiens m'ont pris, dit amèrement le père Lecomte.

— Bien ! Je compte sur toi pour servir de guide à l'armée, et tu vas marcher avec l'avant-garde.

nuel seront appelés sous les drapeaux dans le courant du mois d'octobre.

LE RÉGIME PÉNITENTIAIRE

Paris, 9 juin. — Demain, à deux heures, aura lieu au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Fallières, une réunion des inspecteurs généraux des prisons.

Cette réunion a pour objet l'étude des diverses questions pénitentiaires qui sont à l'ordre du jour depuis quelque temps.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Londres, 9 juin. — Une dépêche de Berlin annonce que le docteur Mac-kensie a fait subir hier une nouvelle opération au Kronprinz, et lui a enlevé une partie de la tumeur formée sur les cordes vocales. L'opération a parfaitement réussi.

Le Kronprinz partirait, suivant la même dépêche, définitivement lundi pour Londres, accompagné d'un médecin de la cour et du docteur Mac-kensie, et, après avoir suivi un traitement, se rendrait dans l'île de Wight, qui lui est recommandée à cause de la douceur de son climat.

MANIFESTATION RUSSOPHILE

Vienne, 9 juin. — On télégraphie de Belgrade qu'une manifestation russophile et anti-allemande a eu lieu dans cette ville dimanche dernier pendant la musique militaire qui jouait au parc public.

Les manifestants ont réclamé l'hymne national russe, qui a été exécuté par les musiciens, après quoi les cris de Vive la Russie. A bas les Allemands, ont été répétés par la foule.

L'UNITÉ DE L'INDO-CHINE

Paris, 9 juin. — Dès que M. Etienne, le nouveau sous-secrétaire des colonies, aura pris définitivement possession des services dont il a la direction, le ministre des affaires étrangères s'entendra avec lui en vue de la réalisation d'un projet dont il a eu l'initiative sous le précédent cabinet et tendant à établir l'unité indo-chinoise.

Il s'agit de donner aux quatre pays d'Indo-Chine une même administration et un budget commun.

Ce projet aurait pour conséquence d'opérer une réduction de 12 millions environ sur les dépenses nécessitées par les services de nos possessions de l'Extrême-Orient. Cette économie constituerait le gage d'un emprunt de 50 millions destiné à la mise en rapport du Tonkin, par l'amélioration des casernes, la construction de chemins vicinaux et de voies ferrées.

NOMINATIONS AU CONSEIL D'ETAT

Paris, 9 juin. — On croit que le nom de M. Delabrousse, ancien conseiller municipal de Paris, sera compris dans les deux nominations de maires des requêtes au conseil d'Etat, qui seront signées dans le conseil des ministres de samedi prochain.

LES CENDRES DE M. ET M^{me} THIERS

Paris, 9 juin. — Les cercueils contenant les dépouilles mortelles de M. et de M^{me} Thiers ont été exhumés, hier soir, à huit heures, du caveau où ils avaient été déposés provisoirement au Père-Lachaise.

Ils ont été transférés dans la crypte du monument élevé dans la 55^e division à la mémoire de l'ancien président de la République française.

Personne n'avait été invité à cette cérémonie; M^{me} Doine seule a assisté à la translation des cercueils.

MORT DE M. ÉMILE RASPAIL

Paris, 9 juin. — On annonce la mort de M. Émile Raspail, maire d'Arcueil, ancien conseiller général de la Seine.

DÉMISSION DE M. GRAGNON

Paris, 9 juin. — Le bruit court que M. Gragnon donnerait sa démission de préfet de police. Il serait remplacé par M. Antonin Dubost, qui fut secrétaire général de la police sous M. de Kératry.

PÉTITION CONTRE M. GRANET

Paris, 9 juin. — Une pétition contre M. Granet qui a fait au ministère des postes tant de bonnes et utiles réformes a été rédigée et mise en circulation par quelques réactionnaires encore en fonctions.

On nous annonce même qu'un chef de bureau aurait fait appeler un employé pour le mettre en demeure de la signer.

Espérons que le gouvernement sévira contre de pareils actes de pression administrative.

L'Empereur Guillaume

Berlin, 9 juin. — C'est en vain que depuis deux jours une foule considérable cherche à apercevoir l'empereur Guillaume à la fenêtre de son palais où il a coutume de se montrer chaque jour à l'heure de la garde montante. Une certaine inquiétude commence à se manifester dans le public, étant donné les mauvaises nouvelles qu'on a de la santé du vieux monarque.

L'empereur ne reçoit plus aucun rapport.

D'après ce que disait hier une personne de la cour, il paraît que Guillaume I^{er} est profondément affecté du mauvais état de la santé de son fils.

Hier soir, le souverain aurait fait demander des nouvelles du prince de Bismarck (qui, paraît-il, est toujours très souffrant et n'a pas quitté son palais de la Wilhelmstrasse).

Complot contre l'Empereur d'Allemagne

Paris, 9 juin. — Un journal du matin a reçu de Berlin une dépêche annonçant que les préparatifs d'un attentat ont été découverts à Liegnitz, où l'empereur devait aller pour assister aux fêtes du 7^e régiment de grenadiers.

Des perquisitions ont été faites dans les caves du château, où l'on croyait que des cartouches avaient été placées. Un socialiste berlinois a été arrêté.

Berlin, 9 juin. — Voici des renseignements complémentaires sur le complot de Liegnitz.

Le 5 juin dernier, plusieurs agents de la sûreté se promenaient vers les 9 heures du soir dans la Friedrich-Wilhelmstrasse, située au faubourg Nicolaï à Breslau, lorsqu'ils entendirent trois personnages inconnus parler de l'arrivée de l'empereur à Liegnitz.

Voici quelques-unes des paroles qui furent entendues par les agents :

« Ce sera le dernier jour de l'empereur cette fois-ci. Il ne pourra échapper parce que toutes nos mesures sont prises. »

Les inconnus s'apercevant qu'ils avaient été entendus prirent une voiture. Les policiers firent de même, mais les trois inconnus réussirent à dépister les agents, qui perdirent leurs traces dans une des petites rues qui avoisinent le nouveau marché.

Tentative d'Assassinat en Chemin de Fer

Bordeaux, 9 juin. — Le wagon dans lequel a eu lieu l'agression contre M. de Montgolfier, est arrivé à Bordeaux. Le juge d'instruction et le procureur de la République se sont transportés à la gare.

Les scellés qui avaient été mis sur le compartiment ont été levés, et les magistrats ont constaté qu'il y avait des traces de sang partout sur le fond, surtout dans le coin de droite faisant face à la locomotive, où M. de Montgolfier s'était assis après les premiers coups portés par son adversaire.

Le verre du vasistas du même côté a été brisé, et des traces de sang suivent au dehors sur la main-courante jusqu'au compartiment de deuxième classe situé à l'arrière, où le blessé a été recueilli.

Les sonnettes d'alarme, tant de ce compartiment que de celui du compartiment où a eu lieu l'agression, avaient régulièrement fonctionné, seulement, cette dernière était faussée.

Les magistrats l'ont fait démonter et saisir comme pièce à conviction.

On n'a pas encore retrouvé le casse-tête qui a servi à la perpétration du crime.

L'état de M. de Montgolfier va en s'améliorant.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

INONDATIONS EN HONGRIE

Vienne, 9 juin. — Les inondations continuent en Hongrie. A grand danger menacent les villes de Mako, Vasarhely et Algyő.

LES RUSSÉS DANS L'ASIE CENTRALE

Londres, 9 juin. — Suivant une dépêche d'Odessa adressée au Daily News, 23,000 hommes d'infanterie et 3,000 cavaliers des garnisons caucasiennes ont reçu l'ordre de se concentrer à Askabad. D'autres mouvements plus étendus se préparent vers l'Est.

SERBES ET ARNAUTES

Belgrade, 9 juin. — Le poste de la frontière serbe de Dabishensky a été attaqué par des Arnabutes.

Le commandant serbe a été tué.

DIPLOMATES RUSSÉS DESTITUÉS

Saint-Petersbourg, 9 juin. — On annonce la destitution de MM. Sabouloff, ambassadeur à Berlin, et Catieff, attaché à l'ambassade de Vienne, pour révélation de secrets diplomatiques.

DÉTENTION DE CITOYENS FRANÇAIS

Mulhouse, 9 juin. — On avait annoncé que MM. Schmidt et Reinhold, employés au chemin de fer de l'Est, arrêtés pour avoir renversé le poteau de la frontière allemande, venaient d'être relâchés faute de preuves. Il n'en est rien. MM. Schmidt et Reinhold sont toujours internés dans la prison de Mulhouse.

LA TRAITE DES NOIRS AU CONGO

Lisbonne, 9 juin. — A la Chambre des pairs, un ancien ministre de la marine a interpellé le ministre des affaires étrangères au sujet de l'expédition Stanley et de l'Etat libre du Congo. Il a déclaré notamment que l'emploi de Tippoo-Tib, marchand d'esclaves, par l'Etat libre et par Stanley était un scandale.

Plusieurs autres pairs ont affirmé que Tippoo-Tib avait l'intention de continuer son trafic avec la complicité de l'Etat libre et même de Stanley.

La réponse du ministre des affaires étrangères a été ambiguë.

L'administration de l'Etat du Congo s'est immédiatement mise en devoir de répondre aux accusations portées contre elle. M. Van Etrelde, ministre des affaires étrangères du Congo, à Bruxelles, a fourni au ministre du Portugal dans cette ville des explications sur la mission de Tippoo-Tib, et a déclaré que le commerce des esclaves ne serait jamais toléré sur le territoire de l'Etat libre.

Voir nos dernières Dépêches

A LA 3^e PAGE

HISTOIRE OU LÉGENDE

Nous trouvons dans le Petit Mar-seillais l'anecdote suivante, signée de M. Andrieux, député.

Puisque j'ai prononcé le nom du président de la Chambre, je veux dire ce que je sais d'une sotte légende que je reproche à M. Floquet d'avoir laissé s'accréditer.

Vous croyez certainement que Marseillais en 1867, lorsqu'Alexandre II sortait du Palais de Justice, M. Floquet enfonce son chapeau sur sa tête et regardant le tsar dans les yeux, lui a insolument jeté cette apostrophe : « Vive la Pologne, monsieur ! »

Vous le croyez à Marseille, comme on le croit à Paris, à Pétropolis, à Moscou.

Je sais que je vais m'exposer à l'incrédulité à laquelle ne manque pas de se heurter tout démoisseur de légende.

Je n'en dirai pas moins la vérité telle que je la tiens d'un témoin dont la parole m'inspire toute confiance : ce n'est pas Floquet, c'est Gambetta qui, sur le passage de l'empereur, a crié : « Vive la Pologne, monsieur ! »

Les journaux d'alors mirent cette inconvenance sur le compte de M. Floquet ; et toujours libéral, non moins dédaigneux que libéral pour les fautes de la presse, M. Floquet eut le tort de laisser dire.

Je répète que j'ai à l'appui de mon récit un témoignage qui ne permet aucun doute. Certes, M. Floquet a poussé beaucoup trop loin l'indifférence, ou peut-être la fermeté dédaigneuse ; il put s'en convaincre en une occasion que je ne saurais passer sous silence, car elle complète et confirme mon récit.

Il s'agissait d'appeler M. Floquet à une haute situation. Gambetta donnait son opinion en présence de son ami Floquet.

S'adressant directement à lui, il lui dit : « Tu sais combien je suis désireux de te voir arriver aux affaires. Mais il y a ton malheureux cri de « Vive la Pologne ! »

C'est tout fait ! cria Floquet ; mais c'est toi qui as crié « Vive la Pologne, monsieur ! »

« C'est possible, mais tu ne détruiras pas la légende ! »

Gambetta avait peut-être raison : les légendes ont la vie dure, et je ne me dissimule pas que le tort de mon récit est d'arriver vingt ans trop tard.

M. Reinach, dans la République française, dément le récit de M. Andrieux attribuant à Gambetta le fameux cri « Vive la Pologne » qui a toujours pesé sur M. Floquet. Il assure qu'à ce moment M. Gambetta était absent et estime que M. Allou, qui était alors bâtonnier, n'aurait pas les dires de M. Andrieux.

EN ALSACE

Un de nos confrères de Paris, qui revient d'Allemagne en passant par Strasbourg, établit ainsi le bilan des résultats de l'annexion :

La politique suivie en Alsace par les autorités allemandes a produit des résultats surprenants. Après dix-sept ans d'occupation, après dix-sept ans de germanisation à outrance, les Alsaciens sont arrivés à franciser l'Alsace. Il est parfaitement certain, pour quiconque connaît l'Alsace et les mœurs alsaciennes d'avant l'annexion, que le cachet allemand de ces mœurs tend à disparaître. Les vieux Alsaciens essaient, par tous les moyens qui sont à leur disposition, d'élargir le fossé qui les sépare des immigrés.

Il nous a été donné de passer un jour dans un petit village de la Basse-Alsace, dans lequel, avant 1870, on ne parlait absolument que le patois ; on n'y parle plus que le français. Les enfants, qui n'apprennent que le français dans les écoles, jouent en français ; les vieux ont de la peine à se déshabiller de leurs vieilles habitudes, et, quand ils sont assis, le soir, devant leurs portes, en buvant leur schoppé de vin blanc, ils baragouinent de plus belle. Mais qu'il vienne à passer un gendarme, le tableau change : tous se mettent à parler français, ou, du moins, à parler français et à dire des phrases très brèves en allemand. On a l'impression d'être touché par une main qui tend à les ramener à la civilisation, à la culture, à la culture, à la culture.

Dans les villes, les sentiments sont plus acérés : la haine portée aux allemands se montre partout. Les journaux allemands, les journaux français, les journaux alsaciens se lèvent quand entre un immigré depuis longtemps connus de tout le monde. Mais les choses vont beaucoup plus loin. Un employé de l'administration allemande me racontait, tout à l'heure, que les négociants allemands qui sont venus s'établir à Strasbourg depuis 1870 sont obligés de mettre leurs enseignes en français, d'annoncer leurs marchandises en français, « sans quoi pas un Strasbourg n'aurait acheté chez eux. »

Il ne faudrait pas croire que ces sentiments se limitent à la seule classe de la population ; on les trouve au même degré d'acuité dans les villages, dans les villes ; ils se font jour chez le paysan, chez le citadin, chez l'ouvrier et même chez le soldat.

Dans les villes, les sentiments sont plus acérés : la haine portée aux allemands se montre partout. Les journaux allemands, les journaux français, les journaux alsaciens se lèvent quand entre un immigré depuis longtemps connus de tout le monde. Mais les choses vont beaucoup plus loin. Un employé de l'administration allemande me racontait, tout à l'heure, que les négociants allemands qui sont venus s'établir à Strasbourg depuis 1870 sont obligés de mettre leurs enseignes en français, d'annoncer leurs marchandises en français, « sans quoi pas un Strasbourg n'aurait acheté chez eux. »

Il ne faudrait pas croire que ces sentiments se limitent à la seule classe de la population ; on les trouve au même degré d'acuité dans les villages, dans les villes ; ils se font jour chez le paysan, chez le citadin, chez l'ouvrier et même chez le soldat.

Dans les villes, les sentiments sont plus acérés : la haine portée aux allemands se montre partout. Les journaux allemands, les journaux français, les journaux alsaciens se lèvent quand entre un immigré depuis longtemps connus de tout le monde. Mais les choses vont beaucoup plus loin. Un employé de l'administration allemande me racontait, tout à l'heure, que les négociants allemands qui sont venus s'établir à Strasbourg depuis 1870 sont obligés de mettre leurs enseignes en français, d'annoncer leurs marchandises en français, « sans quoi pas un Strasbourg n'aurait acheté chez eux. »

Il ne faudrait pas croire que ces sentiments se limitent à la seule classe de la population ; on les trouve au même degré d'acuité dans les villages, dans les villes ; ils se font jour chez le paysan, chez le citadin, chez l'ouvrier et même chez le soldat.

Dans les villes, les sentiments sont plus acérés : la haine portée aux allemands se montre partout. Les journaux allemands, les journaux français, les journaux alsaciens se lèvent quand entre un immigré depuis longtemps connus de tout le monde. Mais les choses vont beaucoup plus loin. Un employé de l'administration allemande me racontait, tout à l'heure, que les négociants allemands qui sont venus s'établir à Strasbourg depuis 1870 sont obligés de mettre leurs enseignes en français, d'annoncer leurs marchandises en français, « sans quoi pas un Strasbourg n'aurait acheté chez eux. »

Il ne faudrait pas croire que ces sentiments se limitent à la seule classe de la population ; on les trouve au même degré d'acuité dans les villages, dans les villes ; ils se font jour chez le paysan, chez le citadin, chez l'ouvrier et même chez le soldat.

Dans les villes, les sentiments sont plus acérés : la haine portée aux allemands se montre partout. Les journaux allemands, les journaux français, les journaux alsaciens se lèvent quand entre un immigré depuis longtemps connus de tout le monde. Mais les choses vont beaucoup plus loin. Un employé de l'administration allemande me racontait, tout à l'heure, que les négociants allemands qui sont venus s'établir à Strasbourg depuis 1870 sont obligés de mettre leurs enseignes en français, d'annoncer leurs marchandises en français, « sans quoi pas un Strasbourg n'aurait acheté chez eux. »

Il ne faudrait pas croire que ces sentiments se limitent à la seule classe de la population ; on les trouve au même degré d'acuité dans les villages, dans les villes ; ils se font jour chez le paysan, chez le citadin, chez l'ouvrier et même chez le soldat.

notre égard n'ont pas changé. Dans les campagnes on nous ignore. La loi nous confère le droit de prendre des maires hors des conseils municipaux. Nous ne savons pas où nous les prendrons, ces maires ! Il y a des communes de deux ou trois mille âmes, où nous ne trouverions pas un seul homme qui veuille se charger de la gestion des affaires communales. Dans les grandes villes, les difficultés, pour être d'un autre genre, ne sont pas moins grandes.

On nous a envoyé de Berlin des fonctionnaires subalternes qui ont voulu supprimer à tout prix tous les sentiments de patriotisme local, si vivace chez les Alsaciens. Ces messieurs sont arrivés à exaspérer les populations. On l'a vu aux élections de janvier, et on le verrait encore s'il y avait des élections aujourd'hui.

On le comprend fort bien, du reste, à la Stahalterie, que l'on a commis une faute grave en posant aux élections des candidatures purement allemandes, et on prépare déjà les élections de 1890. On va essayer à Strasbourg, et on nommera le successeur de Kébel, un système mixte : les immigrés voteront pour le candidat « Alsacien modéré ».

C'est ainsi qu'on a dès à présent baptisé le parti que l'on veut créer : le parti des Alsaciens qui acceptent l'ordre de choses politiquement établi par le traité de Francfort et auquel on cédera sur tous les points où le patriotisme local seul est en jeu. Et si les populations ne donnent pas la majorité aux partisans de ce système, on supprimera purement et simplement le suffrage universel.

Voilà ce qu'un fonctionnaire allemand m'a dit à Strasbourg. Tout commentaire serait inutile, car il faut avouer que ce langage est singulièrement décourageant. Le prince de Hohenzollern semble partager l'opinion de ses subordonnés. Tout le monde dit ici qu'il abandonnera son poste au mois d'octobre. Il trouve que la germanisation ne va pas assez vite. Ce sera très certainement aussi l'avis de son successeur.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Voici le relevé des impôts et revenus indirects pour le mois de mai dernier, qui vient d'être remis à M. Rouvier, ministre des finances : le résultat des impôts et revenus indirects est inférieur de 8,411,200 francs aux évaluations budgétaires et inférieur de 1,350,000 fr. au résultat du mois de mai 1886.

Ce sont surtout les droits d'enregistrement et les sucres qui ont contribué à la moins-value.

L'enregistrement donne une insuffisance de 2,519,000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et les sucres une insuffisance de 4,152,000 fr.

Il y a, au contraire, plus-value sur les douanes et les postes.

Le résultat des impôts et revenus indirects pour les cinq premiers mois de 1887 est inférieur de 21,125,700 francs aux évaluations budgétaires et supérieur de 13,393,900 francs au produit des cinq premiers mois de 1886.

En ce qui concerne la comparaison avec les évaluations budgétaires, les sucres ont à eux seuls donné une insuffisance de 20,340,000 francs.

On constate sur les droits de douane une plus-value de 10,029,800 francs due principalement aux surtaxes sur les céréales et les bestiaux récemment votés.

L'Incendie de l'Opéra-Comique

Nous ne voulons pas entretenir plus longtemps, chez nos lecteurs, la pénible impression causée par l'épouvantable catastrophe de l'Opéra-Comique. Toutefois, à titre de document complémentaire, nous croyons devoir mettre sous leurs yeux la lugubre nomenclature de tous les corps, ou débris de corps, transportés à la Morgue au Père-Lachaise et qui, méconnaissables, ont été, pour la plupart, inhumés simplement sous un numéro d'ordre. Quel qu'en ait été, au vu de ces tristes restes n'est-il reconnu valablement :

341 : Cadavre de sexe féminin, carbonisé, fragments d'un corset gris éventail de rouge.

342 : Cadavre de sexe féminin. Complètement brûlé. Faisant corps avec cette masse noire, on a trouvé quelques fragments d'un corset de mérinos noir, de corset gris, des bas de coton ayant dû être blancs, avec jarretières en lisière de drap jaune faisant plusieurs fois le tour de la jambe qui restait.

343 : Cadavre de femme. Restes de bottines, boutons portant sur la cambrure le n^o 7. Morceaux de bas de coton, blancs sans doute.

344 : Cadavre féminin. Une masse carbonisée. Aucun vêtement ; aucune donnée de signalement.

345 : Cadavre de sexe féminin, carbonisé aussi, n'offrant que quelques lambeaux d'un corset et trois petites courroies de cuir à boucles et ardoillons doubles, paraissant destinées à retenir les jupons.

347 : Cadavre, sexe féminin. Dans les débris de vêtements, qui le recouvrent, on a trouvé une montre remontoir métal, n^o 130, 242 plus une pièce de 10 francs en or à l'effigie de Napoléon III, millésime 1866.

350 : Cadavre, sexe féminin : ratatiné à l'excès. Quelques lambeaux d'un corset bleu marine en mérinos, d'un corset gris éventail de rouge ; la carcasse d'une tournure. Fragments de velours noir foncé. Brossette garnie en argent, porte-bonheur de même métal.

351 : Cadavre, sexe féminin, absolument carbonisé. Aucun reste de vêtement, aucun indice.

352 : Tronc humain, dépourvu de tout membre, que M. le docteur Descouts pense être un tronc de femme.

355 : Cadavre d'un homme, calciné. Une seule chaussure de coton rouge.

359 : Cadavre, sexe masculin, informe. Pas le moindre lambeau de vêtement ou signe quelconque pouvant le faire reconnaître.

365 : Cadavre, sexe féminin, carbonisé. Collés à ses hanches, des fragments de jupes rayées noir et blanc ; chiffon noir ; sur la tête la carcasse d'un oiseau qui ornait son chapeau.

A ces douze cadavres, il faut ajouter ceux qui, retirés depuis des décombes, ont été enterrés individuellement.

Ce sont :

La jambe gauche d'une femme arrachée à la hauteur du genou, chassée d'un bas de coton blanc et d'une bottine en cuir à boutons : n^o 340.

Deux pieds de jeune fille ou d'enfant, trouvés le 30 mai à cinq heures du soir, dans les décombes des trois dernières galeries.

Un pied droit ayant appartenu à un enfant ou à une jeune fille, trouvé le 30 mai à 6 h. du soir, dans les décombes des deux dernières galeries.

Le cadavre d'un homme ou plutôt ses deux pieds complètement carbonisés, découverts aux trois dernières galeries dans la journée du 31 juin.

Un pied droit, un pied d'homme, probablement retiré le 1^{er} juin des trois dernières galeries.

Un cadavre sexe féminin. Une fillette, re-

présentée par les débris suivants : un pied droit calciné, la veste du crâne, un morceau de jambe, trouvés le 1^{er} juin, dans les décombes des trois dernières galeries.

L'état des Blessés

M. Vernout, le chef machiniste de l'Opéra-Comique, va de mieux en mieux. Les craintes que son état moral avait inspirées ne se sont heureusement pas réalisées, et il y a lieu d'espérer que, d'ici peu de temps, il sera complètement remis de ses terribles blessures.

Mlle Assailly est toujours dans le même état ; il est actuellement impossible de se prononcer sur son sort ; si la guérison arrive, elle sera longue et difficile.

La malheureuse artiste ignore encore la mort de ses camarades de la danse : à toute personne qui l'approche, elle demande de leurs nouvelles ; on lui cache soigneusement la triste vérité, lui laissant croire qu'elles n'ont été que légèrement blessées.

M. André Garé, costumier, demeurant 37, rue de Cléry, blessé en tombant, est en voie de guérison.

M. Charlot, figurant qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Louis, salle Cazenave en est sorti samedi dernier.

M. Fromentin, figurant, demeurant 13, rue Tiquetonne, blessé à la figure et au bras gauche, est maintenant complètement guéri. Il n'a conservé qu'une certaine fatigue de la vue, inconvénient qui disparaîtra bientôt.

PORTRAITS DE FEMMES

Le ministère de la justice a, paraît-il, commencé, depuis peu, une collection qui pourra être fort curieuse. Elle comprendra les portraits à la plume de toutes les femmes de magistrats. Toutes figureront dans cette galerie depuis les présidentes et les conseillères, jusqu'aux modestes compagnes des juges de paix de dernière classe. Ce n'est pas une plaisanterie, et voici ce qui s'est passé. A certaines époques les chefs de service reçoivent de la chancellerie des questionnaires imprimés appelés notices individuelles. Chaque magistrat a sa notice qui est divisée en deux parties. L'une comprend les questions auxquelles le magistrat lui-même doit répondre ; l'autre, les demandes de renseignements adressées au supérieur hiérarchique. Jusqu'à ces derniers temps ces diverses questions n'étaient point trop indiscrètes. On demandait, par exemple, si le magistrat était fort en droit civil, s'il conciliait bien les plaideurs. Nous ne savons si c'est récemment qu'on s'est avisé de poser cette question assez saugrenue au premier abord : « Dire si le magistrat parle un idiome utile. » Mais ce qui est certainement nouveau, ce qui date à peine de quelques mois, c'est la question suivante qui a été introduite dans le questionnaire : « Situation, caractère, influence de la femme, tenue de la maison, réception. » Nous ne savons dans quel cerveau a germé cette idée de demander aux premiers présidents, procureurs généraux, présidents de tribunaux et procureurs de la République des informations psychologiques sur les femmes de leurs subordonnés, et donner en quelque sorte une consécration officielle à l'influence des femmes sur la carrière judiciaire de leurs maris.

Nous avons entendu dire seulement que l'apparition des notices individuelles du nouveau modèle a fait assez de bruit dans le monde des magistrats.

Quelques-uns se sont réjouis de cette innovation, prétendant que le repos de leur vie était assuré, puisque, au moins, leur sujet de plainte que leur donnerait le caractère de leurs femmes, ils pourraient désormais faire intervenir la menace d'un rapport au procureur général ou au garde des sceaux. D'autres, prenant moins gaiement la chose, ont trouvé révoltant et ridicule ce procédé nouveau d'inquisition et d'espionnage. Mais les plus affairés, ce sont les chefs de service, obligés de se livrer à des études approfondies sur tous les caractères féminins placés sous leur contrôle et leur censure. Ils interrogent les cuisinières, font parler les femmes de chambre, confèrent avec les laitières et demandent des rapports confidentiels aux portiers. C'est pour eux un lourd surcroît de travail ; mais il faut bien satisfaire les curiosités de la chancellerie

Les organisateurs n'ont rien négligé pour lui donner beaucoup d'attrait. Nul doute que les amateurs ne s'y rendront nombreux.

Saint-Chamond. — Conseil municipal. — Le conseil municipal de notre ville se réunira samedi prochain à 7 h. 1/2 du soir; 20 questions sont portées à l'ordre du jour.

La tourle cuirasée. — On a commencé à expédier hier matin, au camp de Chalons, la tourle cuirasée de Saint-Chamond.

Ce premier envoi pesait soixante-treize mille cent quatre-vingt et se décomposait ainsi: voutour, couronne, pot de presse, pivot, ferrures, rails, outillage, toile entraine.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Société des tireurs mâconnais. — Le grand concours de tir offert par la société des tireurs mâconnais aux tireurs français et étrangers et aux officiers, sous-officiers et soldats de la garnison, aura lieu les 20, 26, 27 juin et 3, 4 et 5 juillet 1887. 3.000 prix seront distribués. La valeur totale des prix est de 15.000 francs.

La grande fête de nuit, qui est donnée tous les ans à cette occasion, aura lieu le 3 juillet, à 7 heures 1/2 du soir. Il y aura illumination, grand concert et feu d'artifice.

Ligue de l'enseignement. — M. Burdeau, député du Rhône, viendra à Mâcon le 19 juin, pour faire une conférence au profit du Secours des écoles et de la Caisse des écoles de Mâcon. Elle sera présidée par M. de Lacroix.

Tous nos députés sont invités.

Le prix du pain. — Un de nos lecteurs nous communique la note suivante:

« Les boulangeries coopératives du Creusot livrent encore le pain à raison de 0,27 c. le kilog.

Dans un des derniers numéros de la Tribune on lit une lettre de M. Chapuis, vice-président de la chambre syndicale de la boulangerie de Mâcon, qui prouverait par des chiffres qu'un boulanger ne gagnerait pas sa vie en vendant le pain 0,35 le kilog.

Que nos boulangers nous expliquent comment peuvent faire ces sociétés qui doivent avoir les mêmes frais qu'eux.

Nous l'avons déjà dit, nos colonnes sont à la disposition des boulangers pour répondre.

Nous ne connaissons pas assez ce métier pour prendre parti plutôt pour eux que pour les consommateurs.

Pour nous, le mal vient de cette maudite loi sur les céréales et des spéculateurs.

La Fête-Dieu. — Notre Talapoin qui, du haut de sa chaire, faisait, il y a quelques jours à peine, rouler sur la tête des livres-penseurs un ruisseau de bave et d'ordure et défendait à ses jeunes pénitentes de se rendre à la fête scolaire donnée par la Société du Sou des écoles de Saint-Romain, sous peine d'être écartées à jamais de la confrérie, a essayé ces jours-ci de se réconcilier la population.

Et comment a-t-il opéré? Il a recruté une quarantaine de petits enfants destinés à lui servir d'état-major le jour de la Fête-Dieu. Il leur donne, chaque jour, toutes les instructions nécessaires pour la circonstance.

Mais si ce bateleur s'entend fort bien à batifoler, en revanche, il fait preuve d'une maigre intelligence en s'adressant, pour composer son peloton, à des enfants de familles républicaines. L'autre jour, en voyant arriver son fils, porteur d'une robe dont on ne pouvait distinguer la couleur, un démocrate sincère renvoya le linge à son propriétaire, en disant:

« Cette semaine, on ne fait pas de lessive chez nous! »

On la fera cependant un jour, la grande lessive, et en voyant combien il était facile de faire passer toute la cléricalité au bleu, on se demandera alors pourquoi on avait tardé si longtemps à procéder à cet hygiénique nettoyage.

Mazenay. — Suicide. — Le sieur A. R., marchand épicer, vient de se suicider en se tirant un coup de revolver sous le sein gauche. La mort a été instantanée. Ce malheureux est père de cinq enfants.

LYON ET LE RHONE

Conférence. — M. Lachmann, maître de conférences de botanique à la Faculté des sciences, fera, le dimanche 12 juin, une herbierisation publique de Miribel à Saint-Clair.

Départ: gare des Brotteaux par le train de 12 h. 30.

Ponts Morand et Lafayette. — L'adjudication pour la reconstruction des ponts Morand et Lafayette a eu lieu, hier, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de Ville, préfecture.

Le montant des travaux se répartissait ainsi:

Terrassements	99.946 47
Charpente ordinaire	151.504 76
Maçonneries de fondation	
Fair comprimé	579.407 65
Autres maçonneries	827.937 52
Charpente métallique	2.623.090 69
Parages et trottoirs	174.423 89
Modification des abords	61.378 75

Total. 4.556.683 75
A valoir. 556.683 75

Six grands établissements métallurgiques prennent part à cette adjudication, qui a donné les résultats suivants:

MM. Schneider et Cie, du Creusot, et Fives-Lille, qui concouraient ensemble, ont soulevé sans succès la majorité.

M. Ginin, Société des Batignolles, demandait une majorité de 13 voix; les anciens établissements Cail, à Paris, majorité 15 voix; Société des ponts et travaux en fer, majorité 7 voix; Fourchambault Nivernais, 15 voix de majorité; les usines de Cail, 15 voix; Brun, Pellé et Daidé demandaient également une majorité de 12 voix.

Les travaux ont été adjugés à M. Schneider du Creusot, et Fives-Lille (établissement de Givors).

Au Conseil de Guerre. — Avant-hier, sous la présidence de M. le colonel du 83^e de ligne, le conseil de guerre du gouvernement militaire de Lyon a statué sur les affaires suivantes:

Deyser, soldat territorial insonnifié, 6 jours de prison. — Défenseur M^e Poncelet.

Beauvaine, cuirassier, outrages par paroles, gestes ou menaces envers un supérieur en dehors du service. — Défenseur M^e Poncelet. — 4 ans de prison.

Turgon, soldat au 14^e bataillon de forteresse, outrages par paroles envers un supérieur. — Défenseur M^e Arcis. — Acquitté.

Cayla, soldat au 14^e escadron du train des équipages, vol. — Défenseur M^e Minard. — Acquitté.

Arrestation. — La police a eu la main heureuse. On se souvient des vols qui ont été commis chez M. Bonnardet, chez M. Saint frères et chez M. Chevalard, etc.

Les agents flânaient depuis plusieurs jours quatre individus, les nommés Pouchard, Jean Paul-Bert, 136; Jean Laroche, rue Sébastopol, 46; Alexandre Cerruti, rue Moncey, 112; et Giuseppe Rocca, rue Vauvieux, 20, qui leur avaient été signalés comme des malfaiteurs dangereux. Ils les ont rejoints, hier soir, au moment où ils allaient peut-être tenter une nouvelle expédition.

Les malfaiteurs ont fait des aveux complets au sujet des vols que nous rappelons plus haut, et ils ont déclaré, en outre, avec forfanterie, qu'ils avaient participé à une vingtaine de vols.

Suicides. — Continuation de la série des suicides.

Avant-hier, un jeune homme de dix-sept ans s'est jeté sur la voie, près de Seyssel, au passage d'un train express.

Le malheureux a été tué sur le coup; c'est un nommé François Monin.

On ignore les causes de cet acte de désespoir.

Un suicide a eu lieu également à Champagny. Le nommé C... s'est suicidé en se frappant la tête contre les murs, ce qui a déterminé une congestion cérébrale.

On ignore également les causes de ce suicide.

Déraillement sur le P.-L.-M. — Un train de marchandises a déraillé, hier soir, vers cinq heures, entre les gares de Sainte-Colombe et de Loire, ligne de Givors au Teil.

Un service de transbordement a été aussitôt organisé.

De nombreuses équipes de poseurs de la voie déblaient la partie interceptée; mais ce travail présentant quelques difficultés, la circulation normale ne pourra être rétablie que fort tard la soirée.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Association de filous. — On nous écrit de Paris qu'il existe une association de filous qui opère dans le monde entier; ils ont une spécialité, les banquiers.

D'origine espagnole, ces escrocs viennent de se signaler par un vol au préjudice d'une importante maison de Lyon.

Ils ont présenté à la Société générale un chèque de 25.000 francs sur cette maison et ont pu mener ainsi à bonne fin leur nouvelle escroquerie.

On ne sait par quel procédé ils se sont emparés du chèque en question.

Abus de confiance. — Un ancien employé de banque a été arrêté hier soir, au bureau de poste des Brotteaux, où il était venu retirer une lettre à lui adressée par M. Brochier, employé à l'hospice de la Charité, au préjudice duquel cet employé de banque se serait rendu coupable d'abus de confiance.

Commencement d'incendie. — Un grand rassemblement s'est produit hier vers 10 heures du soir en face de l'hôtel Collet où un commencement d'incendie venait de se déclarer. En peu de temps tout danger était conjuré.

Un Fiacre malheureux. — C'est celui qui porte le n° 534 auquel deux accidents sont survenus dans la même journée. Le premier fut la chute de son cheval en descendant la rampe du pont de la Guillotière dans laquelle chute il brisa ses deux brancards.

Le deuxième eut lieu à 5 heures du soir rue Confort. Une voiture de laitier obstruant la voie, le cocher voulut passer quand même, mais il heurta si violemment la voiture qu'il la renversa sans dessus dessous rependant sur le pavé le contenu de son blanc liquide, à la grande satisfaction des matous du quartier qui plongeaient avec avidité leurs langues roses dans la voie laitière.

Arrestation. — Vignale, un pauvre va-nu-pieds qui n'est pas des plus heureux, avait imaginé de se chausser à bon marché en dérochant une paire de godaillots à la lavanture de M. Rupillard, cordonnier de la rue Sébastien-Greyhe.

Vignale sera condamné à faire des chaussons et à se chausser de galoches.

Accouchement prématuré. — Vers 9 heures du matin une jeune domestique nommée Eugénie Burlant, demeurant avenue de Saxe prolongée, 304, descendait les escaliers de son domicile, et pénétrant dans l'alcôve du n° 4 de la grand-rue de la Guillotière elle fut prise des douleurs de l'enfantement.

Requérant un fiacre et la conduire à l'hospice de la Charité fut l'affaire d'un instant. La mère et l'enfant se portent à merveille.

Commencement d'incendie. — Hier, vers huit heures du soir, la veuve Blanchard, rue de la Part-Dieu, 25, où elle habite au 3^e étage, préparait une pâte pour la destruction des cafards. A cet effet, elle mit sur son poêle une casserole de soufre en dissolution et sortit pour faire quelques emplettes. Pendant ce temps, la maîtresse s'enflamma et allait occasionner un incendie inévitable, quand heureusement M. Blanchard entra, et ne perdit pas son sang-froid, elle éteignit ce commencement d'incendie.

La pompe de la cité Rambaud amenée en toute hâte, n'a pas eu à fonctionner.

Un voleur. — La nommée Eugénie Escouffier, âgée de dix-sept ans, demeurant rue Croix-Jordan, 5, a été arrêtée hier, sous l'inculpation de vol de différents effets d'habillement appartenant à M^{me} Antoinette Porrière, papetière, habitant la même maison.

Accident mortel. — Un malade en traitement à l'hôpital Sest précipité, dans un accès de fièvre chaude, du haut d'une fenêtre dans la cour et il est tombé sur un autre malade qui se promenait. L'un et l'autre ont été tués sur le coup.

Un filou bourgeois. — Un négociant de la place Kléber est parti hier, laissant une majorité de 12 voix.

sant derrière lui un déficit de 10.000 fr. d'un crédit qu'il avait obtenu de fournisseurs en denrées coloniales qu'il faisait venir de différentes localités et qu'il revendait à vil prix. Une enquête se poursuit.

Cheval emporté. — Dans la soirée d'hier un des forts chevaux attelés au tramway, n° 74 s'est emporté en arrivant à la station de la Boucle.

Brusquement s'arrêtant rênes et harnais, il partit à fond de train dans la direction de Bellecour, lorsque le cocher d'un autre tramway arrivant en sens opposé remit prestement ses guides entre les mains d'un voyageur et se mit à la poursuite de l'animal fugitif qu'il atteignit peu après et parvint à le maîtriser.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir citer le nom de ce brave citoyen qui en courant lui-même un grand danger, est parvenu à en conjurer d'inévitables, par son courage et son sang-froid.

Le Bicycle-Club de Lyon. — Cette Société nous adresse la lettre suivante:

« Monsieur le Rédacteur,

« Les prix offerts au Bicycle-Club de Lyon, pour ses courses internationales du 12 juin, seront exposés aux Deux Passages, à partir de demain vendredi.

Ces courses promettent d'être très intéressantes, les premiers coureurs venant à Lyon se disputent le titre de Champion de France.

« Quel que soit le temps la réunion aura lieu. Tous les spectateurs, seront desirés d'encourager ce nouveau sport dont l'utilité a été consacrée l'année dernière aux manœuvres du 14^e corps d'armée.

« Veuillez agréer, etc. »

Concerts Bellecour. — Aujourd'hui, vendredi 10 juin, à huit heures et demie, grande fête artistique, aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M. Ugo Bedetti qui se fera entendre dans un solo de violoncelle: *Souvenir d'Espagne* (andante et boléro), de Pique.

Nous signalerons également une grande fantasia sur l'Africain, arrangée par A. Luigini; une Pastorale Louis XV (première audition), de Gregh; l'Ouverture de Zampa, d'Hérold; une belle fantasia sur Rigoletto, arrangée par Joseph Luigini; l'Ouverture de Piccolino (première audition), de Guiraud, et, enfin, la Marche de l'Enfer, de A. Luigini.

On voit que cette fête fera patiemment attendre la solennité annoncée pour mardi prochain, au bénéfice des intéressantes victimes de l'épouvantable catastrophe de l'Opéra-Comique.

Loterie de Nice. — Dimanche prochain, 12 juin, aura lieu irrévocablement le cinquième tirage de cette loterie: 50.000 francs de lots en espèces. Les derniers billets participant à ce tirage et aux suivants, sont en vente à l'Agence V. Fourmiller, 14, rue Confort, au prix d'un franc (port en sus par correspondance).

Villefranche. — Vol. — Le 6 courant, un lot d'eau de vie de 50 litres et d'une valeur de 100 francs a été dérobé au préjudice du sieur Magnin, commissionnaire de roulage à Villefranche.

L'auteur de ce méfait n'a pu être découvert.

Lantignié. — Mutation d'arbres. — Le 4 courant, un malfaiteur a coupé ras le sol treize pommiers d'une valeur de 50 fr. appartenant à M. Mital, propriétaire à Lantignié.

L'auteur de cet acte de méchanceté n'a pu être découvert.

Amplepuis. — Arrestation. — La gendarmerie d'Amplepuis a conduit hier à Villefranche le nommé Chevalard, cordonnier, demeurant dans notre localité, pour vol d'une somme de 25 à 30 francs, soustraite au préjudice du sieur Dutel, qui tient un bureau de tabac sur la Grande-Rue.

Accident de voiture. — Grande-Rue, une voiture lancée à fond de train a renversé un homme déjà âgé, mais il a été relevé immédiatement; il s'est fait une petite blessure à la jambe, mais sans gravité.

Chessy-les-Mines. — Disparition. — M^{me} Cruzelle, âgée de 58 ans, a disparu depuis le 31 mai; elle était vêtue d'un chapeau de paille blanc, d'un caraco noir; elle était grande et mince.

On est prié de donner de ses nouvelles à M. Cruzelle, à Chessy-les-Mines, Rhône.

Oullins. — Société d'encouragement aux écoles communales laïques d'Oullins. — Le conseil d'administration de la société d'encouragement aux écoles communales laïques, a l'honneur d'informer les sociétaires que la cotisation mensuelle aura lieu le samedi 11 juin de sept à onze heures du soir.

Et prie les sociétaires en retard de leurs cotisations de venir aux heures indiquées ci-dessus effectuer leurs versements.

ECHOS DES THEATRES

Célestins. — Ce soir vendredi, au bénéfice des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique, dernière représentation de *Joséphine vendue par ses sœurs*.

Au deuxième acte, divertissement dansé par M^{me} Rebecca, Laval, Maretti, Vauris, Marengo, Guire et M. Ruby.

Demain samedi, première représentation de: *Les Compagnons de la truelle*, drame populaire en 9 tableaux, par Th. Cognard et Clairville.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, vendredi 9 juin 1887, à 8 heures 1/2, grande fête artistique.

PROGRAMME

1. Ouverture de Zampa (Hérold).

2. Pastorale Louis XV, 1^{re} aud. (L. Gregh).

3. Polonaise de Dima (J. Janciers).

4. Grande fantasia sur l'Africain (Meyerbeer).

5. Ouverture de Piccolino, 1^{re} aud. (Guiraud).

6. Souvenir d'Espagne, andante et boléro, solo de violoncelle par Ugo Bedetti (Paque).

7. Grande fantasia sur Rigoletto, arrangée par Joseph Luigini (Verdi).

8. Marche de l'Enfer (A. Luigini).

Demain, grand concert. Prix d'entrée, 50 centimes.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 9 juin, dix heures du matin.

La distribution des pressions change peu à la surface de l'Europe; une zone de hautes pressions occupe toute la partie occidentale du continent, tandis qu'une aire de basses pressions persiste le long des Iles Britanniques et des côtes de Norvège. A Lyon, le baromètre restait voisin de 576 mm et la température moyenne diurne va en s'élevant maximum 28° à l'ombre, 41° au soleil. Cette

nuit de 12 h. 22 m. à 12 h. 34 m. nos instruments accusent une série d'oscillations du sol, dont le maximum s'est produit à 12 h. 25 m. Le beau temps va continuer.

DECES ET INHUMATIONS

Du 10 juin

1^{er} Arrondissement. — Joseph Arbet, 51 a., r. du Jardin-des-Plantes, 3, f. 11; Ep. Mazère, née Marie Ribière, 21 a., r. Saint-Marc, 11, f. 1; Jean Chabanier, 5 a., r. Désirée, 14, f. 3; Josephine Arminjon, 28 a., r. de la Vieille, 16, f. 5.

2^e Arrondissement. — Pierre Gelot, 60 a., f. Jarente, 24, f. 8; Ep. Forax, née Caroline Tiry, 63 a., c. Charlemagne, 101, f. 2; Ep. Fulget, née Marie Severin, 38 a., r. Sala, 5, f. 4; Ep. Bollet, née Anne Souchon, 30 a., hôpital général, f. 6; Françoise Vagneur, 32 a., hôpital général, f. 10.

3^e Arrondissement. — Marie Folléa, 26 a., r. Moncey, 85, f. 4; Vincenzo Bertinotti, 67 a., r. Paul-Bert, 134, f. 6.

4^e Arrondissement. — Jean Airard, 57 a., r. St-Denis, 26, f. 8; François Jaquier, 61 a., hôpital général, f. 10; Ep. Muetton, née Antoinette Catellat, 75 a., hôpital général, f. 6.

5^e Arrondissement. — Georges Hauser, 44 j., q. Fulchiron, 1, f. 9.

6^e Arrondissement. — Ep. Blanc, née Henriette Labey, 61 a., r. Bugeaud, 105, f. 7; Marie Delorme, 15 j., r. Louis-Blanc, 12, f. 9; Philippe Besson, 17 a., r. Duguesclin, 51, f. 5.

Dernières Dépêches

PAR "IL SPECIAL DE LA TRIBUNE"

LA BIÈRE FRANÇAISE

Paris, 9 juin.

Le ministre de l'Agriculture a décidé de faire cette année une exposition d'appareils pour la fabrication de la bière, pour stimuler l'industrie française.

L'initiative de cette excellente mesure revient à M. Lockroy, ancien ministre du commerce.

LE PROJET DE MOBILISATION

Paris, 9 juin.

Il se confirme que sur les instances du cabinet, le général Ferron retirerait le projet de mobilisation partielle, déposé par le général Boulanger.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Berlin, 9 juin.

Les journaux rendent tous compte de l'examen qui a été fait par MM. Mackensie et Wagener, de l'état du Kronprinz. Tous déclarent officiellement qu'une amélioration sensible s'est produite.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

Berlin, 9 juin.

L'état de santé de l'empereur ne s'est pas modifié sensiblement. On a pu constater cependant que l'irritation des yeux diminue; l'empereur s'est levé aujourd'hui à onze heures.

CONDAMNATION A MORT

Alger, 9 juin.

La cour d'assises a condamné à mort Mahomed ben Mohamed qui, en octobre dernier, à la suite d'une discussion, trancha presque la tête d'un de ses corréligionnaires.

CRISE MINISTÉRIELLE EN SERBIE

Belgrade, 9 juin.

La crise ministérielle continue. Le roi Milan a confié à M. Cristich, le soin de former un cabinet qui continuera la politique de Garachanine.

AU PARLEMENT ITALIEN

Rome, 9 juin.

M. Crispi a fait connaître à la Chambre qu'il répondra demain à l'interpellation Boris sur la politique étrangère.

CHAMBRE DES LORDS

Londres, 9 juin.

La Chambre des lords a repris, aujourd'hui, le cours de ses travaux interrompus pendant les vacances de Pentecôte.

M. Inith proposera, demain, à la Chambre des communes de fixer un jour pour terminer la discussion des articles du bill de coercition. On veut en finir avec la question brûlante de l'Irlande.

RECONNAISSANCE ESPAGNOLE

Madrid, 9 juin.

Le cercle réformiste a ouvert une souscription pour les victimes de l'Opéra-Comique. Cette souscription a eu un grand succès à Madrid et dans les provinces.

M. DE LESSEPS EN ANGLETERRE

Folkestone, 9 juin.

M. de Lesseps a débarqué aujourd'hui à Folkestone, venant de France.

TURQUIE ET ANGLETERRE

Constantinople, 9 juin.

Le journal turc *Saader* dit que les intérêts turcs en Egypte diffèrent essentiellement des intérêts anglais.

Ce journal s'exprime ainsi: dans un tel état de choses, ceux qui prétendent les avantages d'une entente générale avec l'Angleterre ne comprennent pas nos intérêts nationaux ou sont de mauvaise foi.

FÊTE EN PRÉSENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 9 juin.

Ce soir, une fête magnifique est donnée à la présidence de la Chambre par M. Floquet au profit des victimes de l'Opéra-Comique.

Le corps diplomatique a pris part à la fête. Parmi l'affluence très con-

siderable, on remarque un grand nombre de députés, de sénateurs, de conseillers municipaux.

La fête est des plus brillante et le résultat sera merveilleux.

LES VEXATIONS TUDESQUES

SPECTACLES ET CONCERTS

du 10 juin 1887

Théâtre des Célestins. — Bureau 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — *Josephine vendue par ses sœurs*, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Roger. — *Une drôle de Visite*, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Lignini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République. — 81. — Tous les soirs, spectacle concert.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26

— Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.
Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.
Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.
Panorama de Reichenhoffen. — Visible tous les jours.
Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 9 juin 1887

BOURSE D'ÉTAT FRANÇAIS	BOURSE D'ÉTAT ÉTRANGER	BOURSE D'ÉTAT ÉTRANGER
0/0 Français. 81 95	Hong. 4 0/0 81.	Coup. d'État. 83 30
0/0 Aut. 81 75	Russe 5 0/0 77 c.	Petites coup. 101 00
0/0 Coupures. 82 10	Egypte 7 0/0.	Credit lyonn. 563 12
0/0 amortiss. 82 10	Banque Ottom. 508 75	B. I. P. Aut. 468 75
0/0 Italien. 108 50	Autriche-Hong. 468 25	Nord-Espagne. 349 37
0/0 Italien. 108 50	Saragosse. 349 37	Can. Suez-T.P. 2040
0/0 Italien. 108 50	Canal inter. 400	Soc. fone. Lyon. 311 25
0/0 Italien. 108 50	Soc. fone. Lyon. 311 25	D.C. Ottom. s.d. 11 45

BOURSE DE PARIS	BOURSE DE PARIS	BOURSE DE PARIS
Ville de Lyon. 99	Lombard 3 1/2. 303 25	Lombard 3 1/2. 303 25
V. de Paris 65. 325 50	Saragosse. 332 50	Saragosse. 332 50
V. de Paris 65. 325 50	N-Espagne 1.	N-Espagne 1.
V. de Paris 65. 325 50	Portugaise. 341 50	Portugaise. 341 50
V. de Paris 65. 325 50	Andalous 3 1/2. 319	Andalous 3 1/2. 319
V. de Paris 65. 325 50	Ast. Gal. L. 3 1/2. 381 50	Ast. Gal. L. 3 1/2. 381 50
V. de Paris 65. 325 50	Etat de Serbie 420	Etat de Serbie 420
V. de Paris 65. 325 50	Terre-N. 6 1/2. 412 50	Terre-N. 6 1/2. 412 50
V. de Paris 65. 325 50	Her. Roum. 3 1/2. 319	Her. Roum. 3 1/2. 319
V. de Paris 65. 325 50	C. g. saux 3.	C. g. saux 3.
V. de Paris 65. 325 50	C. g. E. 5.	C. g. E. 5.
V. de Paris 65. 325 50	Emp. Hong. 309	Emp. Hong. 309
V. de Paris 65. 325 50	Dombes S-E. 309	Dombes S-E. 309
V. de Paris 65. 325 50	Canal Int. 400	Canal Int. 400
V. de Paris 65. 325 50	Canal Int. 400	Canal Int. 400
V. de Paris 65. 325 50	Canal Int. 400	Canal Int. 400

BOURSE DE PARIS

du 9 juin 1887

BOURSE DE PARIS	BOURSE DE PARIS	BOURSE DE PARIS
Précédente	VALEURS	PREMIER DERNIER
82	3 1/2 Français nom.	81 92 1/2 81 92 1/2
84 3/4	3 1/2 Amortissable.	108 92 1/2 108 92 1/2
108 95	4 1/2 % Frauc. 1833	99 70 99 65
97 1/2	5 % Italien.	67 1/4 67 1/4
67 1/2	Espagne 4 % ext.	67 1/4 67 1/4
57 75	Hongrois 4 %.	67 1/4 67 1/4
378 75	Portugais 3 %.	67 1/4 67 1/4
378 75	4 % Turc.	14 50 14 50
378 75	Dettes d'Egypte uni.	378 75 378 75
378 75	Banque de France.	4120 350
378 75	Credit Foncier.	1382 50 1380
378 75	Banq. d'Esco. Paris.	471 25 471 25
378 75	Credit Lyonnais.	562 50 562 50
378 75	Banque Ottomane.	468 75 468 75
378 75	Banq. Autrichienne.	402 50 401 25
378 75	Panama.	1287 50 1287 50
378 75	Paris-Lyon-Médit.	468 25 467 50
378 75	Autrichiens.	176 25 177 50
378 75	Lombard.	315 313 75
378 75	Saragosse.	345 348 75
378 75	Nord-Espagne.	345 348 75
378 75	Méridion. (C'ital).	775 355
378 75	Suez.	2040 2042 50
378 75	Consol. à Londres.	101 1/4 101 1/4

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 8 JUIN

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON	CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON	CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON
NOM	SORTES	POIDS
38 ORG.	1	1 1/2
18 TRAM.	2	2 1/2
79 GRÈG.	3	3 1/2
2 DIV.	4	4 1/2
1 BOH.	5	5 1/2
1 LAIN.	6	6 1/2
438	7	7 1/2
283	8	8 1/2
116	9	9 1/2
27	10	10 1/2
5	11	11 1/2
7	12	12 1/2
20	13	13 1/2
18	14	14 1/2
11	15	15 1/2
11	16	16 1/2
11	17	17 1/2
11	18	18 1/2
11	19	19 1/2
11	20	20 1/2
11	21	21 1/2
11	22	22 1/2
11	23	23 1/2
11	24	24 1/2
11	25	25 1/2
11	26	26 1/2
11	27	27 1/2
11	28	28 1/2
11	29	29 1/2
11	30	30 1/2

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

BULLETIN DU 8 JUIN

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS	CONDITION DES SOIES D'AUBENAS	CONDITION DES SOIES D'AUBENAS
NOM	SORTES	POIDS
4	Organsins.	339
5	Trames.	401
9	Ballots pesés.	740

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 8 JUIN

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE	CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE	CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE
NOM	SORTES	POIDS
17 ORG.	1	1 1/2
9 TRAM.	2	2 1/2
4 GRÈG.	3	3 1/2
2 DIV.	4	4 1/2
30	5	5 1/2
17	6	6 1/2
17	7	7 1/2
17	8	8 1/2
17	9	9 1/2
17	10	10 1/2
17	11	11 1/2
17	12	12 1/2
17	13	13 1/2
17	14	14 1/2
17	15	15 1/2
17	16	16 1/2
17	17	17 1/2
17	18	18 1/2
17	19	19 1/2
17	20	20 1/2
17	21	21 1/2
17	22	22 1/2
17	23	23 1/2
17	24	24 1/2
17	25	25 1/2
17	26	26 1/2
17	27	27 1/2
17	28	28 1/2
17	29	29 1/2
17	30	30 1/2

BALLOTS PESÉS

BULLETIN DU 8 JUIN

BALLOTS PESÉS	BALLOTS PESÉS	BALLOTS PESÉS
2 ORG.	1	1 1/2
2 TRAM.	2	2 1/2
13 GRÈG.	3	3 1/2
2 DIV.	4	4 1/2
17	5	5 1/2
17	6	6 1/2
17	7	7 1/2
17	8	8 1/2
17	9	9 1/2
17	10	10 1/2
17	11	11 1/2
17	12	12 1/2
17	13	13 1/2
17	14	14 1/2
17	15	15 1/2
17	16	16 1/2
17	17	17 1/2
17	18	18 1/2
17	19	19 1/2
17	20	20 1/2
17	21	21 1/2
17	22	22 1/2
17	23	23 1/2
17	24	24 1/2
17	25	25 1/2
17	26	26 1/2
17	27	27 1/2
17	28	28 1/2
17	29	29 1/2
17	30	30 1/2

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

BULLETIN DU 8 JUIN

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS	CONDITION DES SOIES D'AUBENAS	CONDITION DES SOIES D'AUBENAS
NOM	SORTES	POIDS
4	Organsins.	339
5	Trames.	401
9	Ballots pesés.	740

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 8 JUIN

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE	CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE	CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE
NOM	SORTES	POIDS
17 ORG.	1	1 1/2
9 TRAM.	2	2 1/2
4 GRÈG.	3	3 1/2
2 DIV.	4	4 1/2
30	5	5 1/2
17	6	6 1/2
17	7	7 1/2
17	8	8 1/2
17	9	9 1/2
17	10	10 1/2
17	11	11 1/2
17	12	12 1/2
17	13	13 1/2
17	14	14 1/2
17	15	15 1/2
17	16	16 1/2
17	17	17 1/2
17	18	18 1/2
17	19	19 1/2
17	20	20 1/2
17	21	21 1/2
17	22	22 1/2
17	23	23 1/2
17	24	24 1/2
17	25	25 1/2
17	26	26 1/2
17	27	27 1/2
17	28	28 1/2
17	29	29 1/2
17	30	30 1/2

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. Prix modérés.

TAILLEUR

d'éc. R. Grôlée, 28.

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. Prix modérés.

TAILLEUR

d'éc. R. Grôlée, 28.

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. Prix modérés.

TAILLEUR

d'éc. R. Grôlée, 28.

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. Prix modérés.

TAILLEUR

d'éc. R. Grôlée, 28.

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

ACCOCHEUSE

Mme Vve YVERNAT

Rue du Viel-Renversé, 3
Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Renseignements par correspondance. Prix modérés.

TAILLEUR

d'éc. R. Grôlée, 28.

VILLE ET CAMPAGNE

A LOUER

Clos BISSARDON, appartements de 3 et 4 pièces, jardin clos, eau de la C^{ie}, lavoir. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sons le n° 5235.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Succursale SAINT-ETIENNE 14, RUE CONFORT, 14, LYON
Succursale GRENOBLE Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclames en sont reçues exclusivement

A L'AGENCE

LYON: Progrès, *Nouveliste, *Express, *Petit Lyonnais, *Salut Public, *Courrier de Lyon, *Moniteur Judiciaire, *La Tribune, *Echo de Fourvière, *Courrier du Commerce, *Moniteur des Soies, *Bulletin du Moniteur des Soies, *Passe-Temps, *Gazette agricole et viticole, *Lyon horticole, *Construction lyonnaise, *Journal de Médecine vétérinaire, *Le Tintamarre lyonnais, *La Revue du diocèse, *Journal des Locations, *La Revue lyonnaise, *L'Accord-Parfait, *La Revue Géographique littéraire, *Lyon s'amuse.

Villefranche: Journal de Villefranche, *Le Progrès agricole, *L'Indépendant du Beaujolais.
Tarn: Bon Citoyen.
Grenoble: Avenir de l'Isère, *Le Petit Dauphinois, *Le Dauphiné catholique, *Allevard: Gazette d'Allevard.
Voiron: Petit Voironnais, *Journal de Voiron.
Bourgoin: Indicateur.
Saint-Marcellin: Mémorial de Saint-Marcellin.
Vienne: Le Journal de Vienne, *Le Moniteur viennois.
Saint-Etienne: Mémorial de la Loire, *Petit Stéphanois, *Moniteur de la Loire, *Journal de Saint-Etienne, *Loire Républicaine.

publique. — Echo des Mines. — Messager de la Loire.
Montbrison: Journal de Montbrison.
Roanne: Journal de Roanne, *Union Républicaine de Roanne.
Bourg: Le Courrier de l'Ain, *Le Progrès de l'Ain, *L'Indépendant de l'Ain.
Belleville: Messager du Dimanche.
Trévoux: Journal de Trévoux.
Nantua: Abeille du Bugy.
Macon: Journal de Saône-et-Loire, *Union républicaine.
Chalon-sur-Saône: Courrier de Saône-et-Loire, *Progrès de Chalon-sur-Saône, *Dépêche.

Louhans: L'Indépendant, *Le Journal de Louhans.
Tournus: Journal de Tournus.
Charolles: Echo de Charolles, *La Démocratie charolaise.
Valence: Le Messager, *L'Echo de la Drôme, *Le Journal de la Drôme, *Le Journal de Valence.
Romans: République Romane, *Journal de Romans.
Annonay: Journal d'Annonay, *Haute-Ardèche, *Annonay-Journal.
L'Argenteuil: République de l'Argenteuil.
Tournon: Journal de Tournon.
St-Claude: Indépendant de St-Claude.
Genève: Journal, *Feuille d'avis, *Tribune, et les principaux journaux suisses.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde
Envoi FRANCO du Tarif général sur demande affranchie

VIENT DE PARAÎTRE

LE VADE MECUM

DE L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat, il dispense les officiers de rechercher et de territorial d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix: 4 fr.; — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON